



Le PS risque l'accident de travail

Lilian Alemagna, « Analyse », Libération, le 08.05.2016

Concessions ou 49.3 ? L'exécutif se donne trois jours pour décider d'un passage en force.

Semaine à haut risque pour la majorité. Ce lundi après-midi, les députés entrent dans le dur du projet de loi réformant le code du travail, dont l'examen doit durer jusqu'à vendredi soir.

À écouter les premiers échanges entre socialistes la semaine dernière dans l'hémicycle, on voit mal comment le gouvernement, d'ici le vote solennel fixé au 17 mai, pourrait réussir à incarner sur ce texte la «gauche du compromis», défendue la par François Hollande dans un discours à l'occasion des 80 ans du Front populaire.

«À cette étape, ils n'ont pas de majorité», confie un député PS opposé au texte. «Les frondeurs font le forcing sur 5 à 7 députés pour qu'il n'y ait pas de majorité absolue», confirme un haut dirigeant socialiste. Outre la vingtaine de députés PS opposée depuis 2014 aux textes économiques et sociaux du gouvernement, les proches de Martine Aubry, mais aussi une autre vingtaine de leurs camarades, ont prévu, si ce n'est de voter contre, au moins de s'abstenir.

«Philosophie»

Certains, d'ordinaire légitimistes, ont déjà annoncé qu'ils manqueraient à la discipline de groupe, à l'instar, ce week-end, de Philippe Martin, ex-ministre de l'Ecologie et actuel député du Gers.

Même chose pour l'élus des Bouches-du-Rhône, Patrick Mennucci, qui a fait savoir vendredi qu'il n'apporterait pas sa voix en l'absence de «modifications significatives de la philosophie générale» du texte.

«La loyauté au Président et au gouvernement, c'est important, mais la loyauté à nos électeurs et au contrat politique passé avec eux en 2012, ce n'est pas dérisoire», estime un député, non frondeur, qui ne votera pas non plus la loi.

Depuis quelques semaines, des socialistes sont interpellés dans leurs circonscriptions par des responsables FO ou CGT mobilisés dans la rue contre le projet. «Certains sont prêts à laisser le gouvernement utiliser le 49.3 pour ne pas avoir à s'exprimer. C'est plus facile...» déplore une députée favorable au texte.

En additionnant les voix de la droite et du centre (qui fustigent, eux, des «reculs» par rapport aux premières versions), celles des communistes, d'au moins la moitié des écologistes et des dissidents socialistes, le gouvernement risque bien l'accident parlementaire.

Dans ces conditions, l'exécutif réfléchit à avoir recours à l'article 49.3 pour la quatrième fois du quinquennat (après trois utilisations pour la seule loi Macron). Un passage en force avec engagement de sa responsabilité qui ruinerait les premiers efforts de rassemblement à un an de la présidentielle.

Mais qui éviterait une mise en minorité bien plus difficile à gérer. «Il ne faut jamais renoncer à un moyen constitutionnel», a prévenu Manuel Valls vendredi sur Public Sénat. La semaine dernière, la carte d'un 49.3 sorti au début de la discussion parlementaire avait déjà été posée sur la table, puis «retirée pour ne pas gêner le Président», explique un député : Hollande prononçait son discours sur «la gauche et le pouvoir» mardi, jour de l'ouverture du débat à l'Assemblée.

Pourtant, quelques heures avant, le conseiller politique de Valls, Yves Colmou, assis aux premiers rangs de la réunion de groupe PS, ne se cachait pas pour lire une note sur l'utilisation du 49.3.

Chantage

Le gouvernement compte observer les premières discussions dans l'hémicycle, notamment sur l'élargissement du champ de la négociation au niveau des entreprises, pour prendre une décision. Plusieurs socialistes voient là le danger d'une «inversion de la hiérarchie des normes» (lire page 5).

«Le gouvernement est prêt à avancer encore», fait savoir une source parlementaire. «On verra le résultat de nos investigations mardi, souligne un haut dirigeant de la majorité. Ce n'est pas joué.» Si le gouvernement constate qu'une majorité est impossible, il pourrait déclencher le 49.3 en Conseil des ministres dès mercredi.

Signe de l'inquiétude, le patron des députés PS, Bruno Le Roux, s'est mis à faire du chantage aux investitures législatives. Au ministère du Travail, on répète que l'objectif est de «construire une majorité».

Pour convaincre les siens, Myriam El Khomri a publié ce week-end une tribune dans Ouest France, dans laquelle elle insiste sur le «compte personnel d'activité», «base d'une véritable sécurité sociale professionnelle», et la «généralisation de la garantie jeune».

Insister sur ce qui «rassemble» plutôt que sur ce qui «divise», pas sûr que cela suffise à trouver un «compromis» entre camarades. □
